

SUR LE TERRAIN

Hébergement d'urgence : le sous-préfet à la rencontre des partenaires denaisiens



Le sous-préfet a discuté avec les habitués du Point d'eau, situé au centre hospitalier. La visite des locaux du foyer Condevaux s'est faite avec Hervé Ollivier.



Dans le cadre de la mise en place du dispositif hivernal, le sous-préfet, Marc Burg a souhaité se rendre compte personnellement du dispositif denaisien comme il l'avait fait pour Valenciennes et ses environs. Hier, à 9 heures tapantes, il était sur le terrain en compagnie du directeur adjoint de la DDASS du Nord, Emmanuel Richard, du délégué au préfet, Stéphane Autin, et de Chantal Derecourt, inspectrice de l'arrondissement de Valenciennes. La première halte s'est faite à l'association entraide denaisienne qui a bénéficié de la transformation de

quatorze places d'hébergement d'urgence en quatorze places de stabilisation pour adultes isolés et couples sans enfants au sein du foyer Condevaux, situé au faubourg Duchateau. Actuellement le foyer, dirigé par Hervé Ollivier, fonctionne avec six personnes qui travaillent 24 h sur 24 et 365 jours par an. Le directeur de la structure a indiqué au sous-préfet que les besoins étaient comblés en hiver mais ils manquaient plutôt le reste de l'année. Le profil des personnes accueillies a changé avec l'arrivée de personnes plus âgées de 60 à 83 ans et quelques étrangers. La ville de Denain compte ac-

tuellement près de soixante places d'hébergement en diffus et en structure. Avec le projet du nouveau centre qui sera construit d'ici 2011, le foyer sera doté de 24 places. En vue, également, la création d'une résidence sociale de trente-cinq places et d'un foyer de jeunes travailleurs de trente places. En ef-

« Nous devrions parvenir à harmoniser le dispositif et à le rendre pérenne sur le territoire de la CAPH. »

fet, le développement d'un accueil de jour et la mise à disposition de salles en période de froid extrême compléteront le dispositif d'accueil et d'hébergement sur la CAPH (notre édition du 4 janvier). Marc Burg a précisé : « Nous devrions parvenir à harmoniser le dispositif et à le rendre pérenne sur le territoire de la CAPH. »

Le groupe s'est ensuite transporté vers le Point d'eau, une structure installée depuis 2001 au sein du centre hospitalier. La visite s'est faite en compagnie du directeur de l'hôpital, Philippe Legros et du responsable, Jean-Yves Drubay. Le sous-préfet a été très surpris de l'accueil, de la chaleur humaine qui

était réservée aux personnes accueillies et de l'ambiance familiale qui régnait. Cette visite a été l'occasion pour lui de remercier le travail des bénévoles et de discuter avec ces personnes de leur situation. Rappelons enfin que le relais est une permanence d'accès aux soins de santé. Il facilite l'accès des personnes démunies au système hospitalier mais aussi aux réseaux institutionnels ou associatifs de soins, d'accueil et d'accompagnement social. L'accueil des personnes a lieu le matin de 9 h à 12 heures du lundi au vendredi et la prise en charge est effectuée par seize bénévoles, en relais par des personnels bénévoles, seize au total. ■ Y. C.